Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assises de la place industrielle vaudoise : propositions concrètes des représentants du personnel

Les 2ème Assises de la place industrielle vaudoise se sont tenues aujourd'hui à Lausanne, en présence des conseillères d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor et Anne-Catherine Lyon, ainsi que de différents partenaires sociaux. Cette rencontre a été l'occasion pour les commissions d'entreprises et le représentant de la FTMH de proposer deux solutions concrètes, l'une relative à la promotion de l'apprentissage, l'autre à la promotion de la place industrielle vaudoise auprès de la Confédération.

Le Canton a d'ores et déjà mis sur pied plusieurs actions destinées à inciter les entreprises à engager des apprentis. Si la situation s'avère stable en 2003 en ce qui concerne les engagements d'apprentis, les représentants du personnel ont proposé - se fondant sur un modèle neuchâtelois - de charger un spécialiste de promouvoir activement cette formation professionnelle auprès des entreprises suisses et étrangères.

En ce qui concerne les entreprises étrangères nouvellement installées sur notre territoire, une information sur les compétences des collaborateurs formés à l'EPFL et dans les Hautes Ecoles Spécialisées est largement dispensée. L'engagement d'apprentis selon le système de l'apprentissage dual est également conseillé. Cependant, nombre de ces entreprises ignorent les subtilités du fonctionnement de ce système typiquement helvétique.

Jugeant, en outre, que les entreprises industrielles vaudoises ne bénéficient pas suffisamment des mandats de la Confédération, les milieux du personnel ont encore suggéré la création d'un réseau formé d'experts, de politiciens, ainsi que de représentants patronaux et syndicaux, qui serait chargé de prouver la compétitivité des entreprises vaudoises sur les marchés publics.

Cette réunion a encore été l'occasion pour les partenaires sociaux d'affirmer leur volonté de poursuivre un dialogue positif sur le problème du marché de l'électricité et de se féliciter de la création de la " Fondation pour la formation et le perfectionnement dans le domaine des machines, de l'électrotechnique et de la métallurgie " (voir communiqué de presse BIC d'aujourd'hui).

Cette Fondation est en effet née des discussions établies lors des 1ère Assises de la place industrielle vaudoise le 19 juin 2002 et s'est créée grâce à l'active collaboration du secrétaire patronal Frédéric Bonjour et du secrétaire syndical FTMH Yves Defferrard.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 septembre 2003

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021 316 60 10 - Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 - Frédéric Bonjour, Centre patronal, 021 796 33 42 - Yves Defferrard, FTMH, 079 279 45 91